

CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES AU 01 JANVIER 2025

I	CONDITIONS GÉNÉRALES DES COMPTES	F CFA/HT
1.1	Conditions d'ouverture et de clôture compte	
1.1.1	Conditions d'ouverture	
1.1.1.1	Comptes chèques	
	• Entreprises	Gratuit
1.1.1.2	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.3	Plan d'épargne Investissement	Gratuit
1.1.2	Conditions de clôture de compte	Gratuit
II	SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	F CFA/HT
2.1	Gestion des Comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Commission du plus fort découvert	1/12%
2.1.1.2	Commission de mouvement au débit du compte	0,125%
2.1.2	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	• Entreprises	Min:20 000
	• PMAK PME ESSENTIEL	25 000
	• PMAK PME ELITE	30 000
	• PMAK PME COMMERCIANT ESSENTIEL	30 000
	• PMAK PME COMMERCIANT ELITE	35 000
	• Ambassades	2 000
	• Associations	12 500
	• Autres institutions	12 500
	• PMAK ASSO CLASSIC	14 777
	• PMAK ASSO PREMIUM	17 291
	• PMAK COOPERATIVES	200 000
2.1.4	Echelle d'amort	Gratuit
2.1.5	Relève d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.6	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	3,95%
2.1.7	Autres types de conditions débitrices	
	• Forçage pour retrait d'espèce dans l'agence qui tient le compte	6 500
	• Procuration sur compte	6 000
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	À la demande	1 090/page
2.1.3	Attestations bancaires	
	• Attestation bancaire	10 000
	• Attestation de solde	10 000
2.1.4	Autres types d'attestations bancaires	
	• Attestation de préfinancement	50 000
	• Attestation de ligne de crédit	50 000
	• Attestation de capacité financière	50 000
	• Attestation solvabilité	50 000
	• Attestation de non-redevance	50 000
	• Attestation de non-engagement	50 000
2.1.5	Attestation de non-engagement	50 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.7	Frais pour procuration	6 500
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Intérêts créditrices pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Se conformer à la grille de DAT
2.1.8.2	Intérêts créditrices sur les comptes à terme	Nous consulter
2.1.8.3	Intérêts créditrices sur les bons de caisse	Min:3%
2.1.8.4	Relève récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	Gratuit
2.2.1.1	Délivrance de chèqueur	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques non barrés/vignettes	20
2.2.1.1.2	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	1 000/ 500 Lignes chèques
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	16 500 TTC
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	16 500 TTC
2.2.1.2	Frais pour annulation de chèque de banque	16 500 TTC
2.2.1.3	Opposition sur chèque ou chèqueur par l'émetteur	
	• Par série de numéros de vignettes successifs	15 000
	• Par série de numéros de vignettes non successifs	15 000
2.2.1.4	Frais de destruction de chèqueur	10 000
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Colisation annuelle	
	• VISA BUSINESS ENTREPRISES	
	• Première carte	80 000 TTC
	• Seconde carte	Moitié tarif: 36 363 TTC
2.2.2.2	Confection de carte en urgence	Nous consulter
2.2.2.3	Frais de re-confection de carte (sauf défectuosité)	Voir tarif carte
2.2.2.4	Rédaction du code confidentiel	6 000
2.2.2.5	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.6	Opposition sur carte	
	• Par le client : perte ou vol	10 000
	• Par la banque : usage abusif	Gratuit
2.2.2.7	Levée d'opposition sur carte	6 000
2.2.2.8	Prestations services monétaires (consultation /édition de solde, consultation /édition de solde d'historique)	
2.2.2.8.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
	• Distributeurs Automatiques (DAB) de la banque du client	Gratuit
	• Distributeurs Automatiques (DAB) autres banques locales (GM)	450
	• Distributeurs Automatiques (DAB) dans la zone UEMOA (GM)	450
	• Distributeurs Automatiques (DAB) hors zone UEMOA (GM)	2% Min:2 500
	• Distributeurs Automatiques (DAB) par carte étrangère hors zone UEMOA	3 500
2.2.2.8.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques /	
	• Consultation /édition de solde dans la banque du client	Gratuit
	• Consultation de solde dans les autres banques locales	500
	• Consultation de solde dans l'UEMOA	500
	• Consultation de solde hors zone UEMOA	500
2.2.2.8.3	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions (Avertissement)	34 650
2.2.2.8.4	Encaissement de chèques	
	• Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
	• Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
	• Télécollecte de chèques	Nous consulter
2.2.2.8.5	Encaissement par carte (Acquisition TPE)	
	• Assistance TPE à connexion GPRS an	163 637 HT
	• Assistance TPE à connexion 3G mois	15000
	• Taux de commission an	Nous consulter
	Encaissement par carte (Acquisition E COMMERCE)	
	• Frais d'implémentation	250000
	• Abonnement an	272728
2.2.2.8.6	Paielements	
	• Dans la zone UEMOA	Gratuit
	• Hors zone UEMOA	2% par transaction
2.2.3	Virements et prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (De compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (RTGS)	
	• Saisie automatique SOGECASHNET	4 000
	• Autre canal	6 000
2.2.3.1.3	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (SICA)	5 000
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.6	Mise en place de virement Permanent local ou autre	
	• Création du dossier	Gratuit
	• Exécution des opérations :	
	• Vers Société Générale Côte d'Ivoire	Gratuit
	• Vers Confiries	5 000
	Saisie automatique SOGecashnet	250
	Saisie automatique AFB 160	500
2.2.3.1.7	Modification de virement Permanent	5 000
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	Min 6 000/ Maxim 30 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
	• Création de dossier	Gratuit
	• Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	Forçage sur présentation prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Impayé prélèvement	2 000
2.2.3.2.4	Effets	
	• Remise d'effet à l'encaissement	2 000
	• Prorogation d'effet remis à l'encaissement	10 000
	• Retrait d'effets du portefeuille	10 000
	• Remise d'effet à l'escompte (non remboursable en cas de réclamation d'effet) par bordereau minimum	0,25% Min:2 000
	• Impayé effet remis à l'encaissement	8 000
	• Impayé effet remis à l'escompte	6 000
III SERVICES BANCAIRES	F CFA/HT	
3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard J+1
3.1.3	Virement Reçu	Crédit au plus tard J+1
3.1.4	Remise de chèque encaissable sur confrère UEMOA	Crédit J+1
3.1.5	Remise d'effets à l'escompte	Débit J+1
3.1.6	Virements émis, domiciliation d'effets,	Crédit et débit à J
3.1.7	Paielement de Chèques	Crédit, le premier jour de quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.1.8	Versement et retrait d'espèce	J (Versement) / J (Retrait)
3.1.9	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Emission chèque de banque en FCFA	13 200
3.2.2	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre (fiscal)	12 000
3.2.3	Emission chèque de banque en autre devise	Voir opération avec l'étranger
3.2.4	Demande d'opposition	7 500
3.2.5	Incident sur compte Avis à Tiers Débitéur (ATD), (Saisie-arrest)	50 000
3.2.6	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.7	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.8	Frais de saisie attribution / Avis à Tiers Débitéur (ATD)	
	• Frais de traitement de saisie de créances / Avis à Tiers Débitéurs (ATD) sur solde débiteur	55 000
	• Frais de mainlevée saisie attribution / Avis à Tiers Débitéurs (ATD)	55 000
3.2.9	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par guichet	Gratuit
IV SERVICES DE BANQUE A DISTANCE	F CFA/HT	
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	
	SOGECASHNET	
	• Formule Classique (mois)	19 000
	• Formule Premium (mois)	29 000
	• Achat de Digipass supplémentaire	10 000
	• Rajout de comptes à vue à consulter*	Gratuit
	SOGECASHNET PRO	
	• Abonnement	6 000
	• Achat de Digipass supplémentaire	10 000
	• Rajout de comptes à vue à consulter*	Gratuit
	• Via SOGECASHNET	250/Ligne de virement
	• Via SOGECASHNET PRO	250/Ligne de virement
	• E-relevés (envoi automatique de relevés par périodicité définie par le client)	Gratuit
	• E-CNPS (mois)	
	Formule classique donnant droit à 2 Digipass	19 000
	Formule Premium donnant droit à 4 Digipass	29 000
	Le paiement s'effectue via SOGECASHNET. Le client ne supporte que les frais d'abonnement à SOGECASHNET	
	• Global Cash mois	
	À partir de 3 pays	50 000
	Coût Clé SWIFT SKEY	65 000
	• SFTP :	
	Frais de mise en place	300 000
	Frais courants associés aux échanges de flux entre SG Paris et la filiale IRB mois	25 000
	Frais de relevés mois/compte	20 000
4.3	SOGECOMMERCE	
	Frais d'installation	250 000
	Abonnement mensuel	25 000
	Taux de commission appliquée par transaction	3%
4.4	Télétransmission Internationale (SIAM)	
4.4.1	Sogecash International Info Swift	
	• Envoi de relevés de compte au Format MT940/MT942 via SWIFT mois	
	pour le premier compte	35 000
	pour le second compte	20 000
4.4.2	Sogecash International Orders received	
	• Réception et imputation d'ordres au Format MT101 via SWIFT mois	50 000
	• Par instruction de paiement domestique MT 101 < 50 Millions	250
	• Par instruction de paiement domestique MT 101 > 50 Millions	4 000
	• Frais supplémentaire pour traitement manuel (réparations)	2 000
V GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENTS	F CFA/HT	
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	15 000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.3	Frais d'impayés	34 650
5.4	Frais d'ingérence	7 150
5.5	Duplicata lettre d'incident de paiement	11 000
VI OPERATIONS SUR TITRES	F CFA/HT	
6.1	Opérations du marché primaire	
6.1.1	Commission de structuration et d'arrangement d'opérations financières de marché	[0,8 % - 2 %] Montant placé
6.1.2	Commission de placement de titres	[0,7 % - 1,75 %] Montant placé
6.1.3	Frais d'introduction en bourse	⇨ 10 625 000 Fcfa Forfait
6.2	Opérations du marché secondaire	
6.2.1	Achat/Vente	0,8 % max. avec min. 1 000 Fcfa Montant de la transaction
6.2.2	Gestion sous Mandat (Achat/Vente)	0,6 % max. avec min. 1 000 Fcfa Montant de la transaction
6.2.3	Opération pour le compte d' OPCVM	0,4 % max. avec min. 1 000 Fcfa Montant de la transaction
6.2.4	Commission de courtage sur transactions sur dossier	0,8 % max. avec min. 1 000 Fcfa Montant de la transaction
6.3	Conservation de titre et tenue de compte	
6.3.1	Commission de conservation:	[0,26 % - 0,5 %] ⇨ 10 millions FCFA : 0,5 % par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre > 10 millions FCFA : 0,26 % par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
	• Droit de garde des clients ordinaires (Valeur du portefeuille d'actifs conservés)	> 10 millions FCFA : 0,26 % par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
	• Droit de garde du portefeuille en gestion sous mandat (Valeur du portefeuille d'actifs conservés)	0,26 % par an
	• Droit de garde du portefeuille des OPCVM Valeur du portefeuille d'actifs conservés	> 10 millions FCFA : 0,26 % par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
6.3.2	Commission de gestion sous mandat	
	• Commissions de gestion sous mandat (Valeur du portefeuille sous gestion)	[1,4 % - 2,0 %] par an pour les Corporates [0,8 % - 2,0 %] par an pour les personnes physiques
6.4	Autres Services	
6.4.1	Commission de transfert de titres (Forfait par ligne)	0,5 % du portefeuille avec un minimum de 10 000 FCFA et un maximum de 34 373 FCFA
6.4.2	Commission de valorisation	0,0075% / Trim (Valeur du portefeuille)
6.4.3	Commission CREMPF	0,0025% / Trim (Valeur du portefeuille)
6.4.4	Accès à la Bourse en ligne	Fcfa 1 100 / mois
6.4.5	Transaction Déplacées	Nous consulter
6.4.6	Nantissement de titres	0,25% min. FCFA 10 000
6.4.7	Main levée sur titres nantis	0,25% min. FCFA 10 000
6.4.8	Succession	
	• Vente de titres	Nous consulter
	• Transfert externe	Nous consulter
	• Transfert interne	0,30%
6.4.9	Attestation & Certificat	
	• Attestation de propriété	FCFA 20 000/ attestation
	• Attestation de titres en dépôt	FCFA 20 000/ attestation
	• Attestation d'IRVM	FCFA 10 000/ attestation
	• Création de certificat de titres	FCFA 5 000/ certificat
VII OPERATIONS DE CHANGE	F CFA/HT	
7.1	Achat et vente de billets de banque (par compte)	
7.1.1	Achat de billets de banque en Euros	Gratuit
7.1.2	Vente de billets de banque en Euros	
	• Isotaxe sur opération bancaire (T1*10%)	10%
	• Commission de change T1	2%
7.2	Achat et Vente de billets de banque en autre devise (par compte)	
	• Isotaxe sur opération bancaire (T1*10%)	10%
	• Commission de change T1	2%/ Min:3 000
VIII OPERATIONS DE CREDIT	F CFA/HT	
8.1	Découvert autorisé	
	Intérêts débiteurs	
	Minimum	10,75%
	Maximum	14,75%
	Pénalité sur découvert à l'initiative de SGI tout moment moyennement le préavis contractuel	3%
8.2	Crédit Moyen et long terme	Nous consulter
8.3	Affectation	Nous consulter
8.4	Opérations de crédit-bail	Nous consulter
8.5	Majoration au-delà de l'autorisation éventuelle	3%
IX	OPERATIONS AVEC L'ETRANGER	F CFA/HT
9.1	Chèques reçus de l'étranger	
9.1.1	Chèque en Euros :	
	• Frais de dossier	6 000
	• Frais d'envoi DHL	Min:27 000 Max:34 000
	• Port lettre	1 000
9.1.2	Chèque en autre devise :	
	• Frais de dossier	6 000
	• Frais d'envoi DHL	Min:27 000 Max:34 000
	• Port lettre	1 000
	• Commission de change	0,1% Min:3 000
	Les remises de chèques à l'encaissement de montant supérieur à 150.000 FCFA (228.67 Euros), trèes sur la France, sont soumises à 0,5% de frais de correspond (minimum 25 Euros, maximum 18 Euros). Le délai d'encaissement estimé pour toute remise de chèques est de 30 jours calendaires minimum.	
9.2	Chèques émis à l'étranger	
9.2.1	Chèque de banque en Euros :	
9.2.1.1	Frais dossier	
	• Pour tout montant < ou = 500.000	10 000
	• Pour tout montant > 500.000 (Y compris autorisation de change alors obligatoire)	16 000
9.2.1.2	Commission de transfert	1,25%
9.2.1.3	Taxe de transfert	0,6%
9.2.1.4	Frais SWIFT	7 000
9.2.1.5	Autorisation de change	6 000
9.2.2	Chèque de banque en autres devises :	
9.2.2.1	Frais dossier	
	• Pour tout montant < ou = 500.000	10 000
	• Pour tout montant > 500.000 (Y compris autorisation de change alors obligatoire)	16 000
9.2.2.2	Taxe de transfert	0,6%
9.2.2.3	Autorisation de change	6 000
9.2.2.4	Frais SWIFT	7 000
9.2.2.5	Commission de change	0,1% Min:3 000
9.3	Transferts émis vers l'étranger	
9.3.1	Virement en Euros :	
9.3.1.1	Frais dossier	
	• Pour tout montant < ou = 500.000	10 000
	• Pour tout montant > 500.000	16 000
9.3.1.2	Taxe de transfert hors UEMOA (TTHU)	0,6%
9.3.1.3	Autorisation de change	6 000
9.3.1.4	Frais SWIFT	7 000
9.3.1.5	Commission de transfert	1,25%
9.3.2	Virement en autres devises :	
	• Frais dossier/Frais SWIFT/ Autorisation de change (tout virement > 500.000 FCFA)/Taxe de transfert hors UEMOA (TTHU) /Commission de transfert	Voir ci-dessus
	• Commission de change	0,1% Min:3 000
9.4	Transferts reçus de l'étranger	
9.4.1	Virement en FCFA	Gratuit
9.4.2	Virement en Euros	Gratuit
9.4.3	Virement en autre devise	
9.4.4	Frais dossier	Gratuit
9.4.5	• Commission de change	Gratuit
9.5	Escompte de papier commercial	
	Intérêts	Nous consulter
9.6	Remise documentaire import	
9.6.1	Remise documentaire en FCFA ou Euros :	
	• Ouverture	
	Commission documentaire	20 000
	Frais d'ouverture	10 000
	Port lettre	1 000
	Frais Swift	9 091
	• Acceptation (Dossier à échéance)	
	Frais d'acceptation	6 000
	Frais Swift	9 091
	• Règlement	
	Commission de transfert	1,25%
	Frais SWIFT	9 091
	Taxe de transfert	0,6%
	Commission de change	0,10%
9.6.2	Remise documentaire en autre devise :	
	• Ouverture	
	Commission documentaire	20 000
	Frais d'ouverture	10 000
	Port lettre	1 000
	Frais Swift	9 091
	• Acceptation (Dossier à échéance)	
	Frais d'acceptation	6 000
	Frais Swift	9 091
	• Règlement	
	Commission de transfert	1,25%
	Frais SWIFT	9 091
	Taxe de transfert	0,6%
	Commission d'encaissement en cas de dossier à échéance	6 000
	Commission de change	0,10%
9.7	Remise documentaire export	
9.7.1	Remise documentaire :	
	• Frais de dossier	6 000
	• Commission documentaire par connaissance	15 000/ jeu de connaissance
	• Frais d'envoi DHL	Min: 27 000 Max: 34 000
	• Port lettre	1 000
9.7.2	Domiciliation à l'importation	6 000
9.7.3	Domiciliation à l'exportation	6 000
9.8	Crédits documentaires à l'import	
	Crédit documentaire en FCFA ou en Euros :	
	• Commission d'ouverture	3%
	• Frais de dossier	13 636
	• Frais SWIFT	25 000
	• Commission de réalisation	0,25